

# Le grand débat national



**Date** : mardi 12 mars 2019

**Heure** : 20h – 22h15

**Lieu** : Hôtel de Ville –Salle du conseil – 8 avenue de Verdun

**Organisateur** : Jean-Roger DAVIN, maire – [jeanroger.davin@croissy.com](mailto:jeanroger.davin@croissy.com)

## Thème

Fiscalité et dépenses publiques

## Communication

- Plateforme d'enregistrement en ligne sur le site internet : [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr)
- Diffusion et mobilisation sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)
- Site internet de la ville / Lumiplan / Affichage

## Participation

Nombre de personnes présentes : **67**

Présence de :

- Marie Lebec, Députée des Yvelines
- Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines

## Introduction du maire

**Pourquoi l'organisation de ce débat :**

- Rappel du contexte national
- Demande du Président
- Les maires doivent être le relais de ce débat en tant qu'élus locaux et représentants de la République.
- Orientation vers le site du Grand Débat National pour consulter les fiches thématiques

**Calendrier des débats :**

- Mardi 12-02-19 : Démocratie et citoyenneté
- Mardi 12-03-19 : la fiscalité et les dépenses publiques

**Pourquoi ces deux thèmes** : Il s'agit des thèmes qui revenaient le plus dans les cahiers de doléances.

# Le grand débat national



## Format du débat :

- Débat en 2 parties :
  - o Sélection de questions fermées issues de la fiche thématique
  - o Débat avec expression libre.
- Temps de parole limité à 2 minutes pour permettre à un maximum de personnes de participer – Priorité donnée à ceux qui n’ont pas encore pris la parole
- Respect du temps de parole et du thème
- Présentation : il est demandé à chaque participant de se présenter : Nom, prénom, rue.
- Débat filmé et diffusé sur un Facebook live

## Compte-rendu :

- A l’issue du débat un compte-rendu sera envoyé via le site au Président de la République, aux Sénateurs, aux Députés et au Préfet.

## Votes

### Afin de réduire le déficit public de la France qui dépense plus qu’elle ne gagne, pensez-vous qu’il faut avant tout :

Réduire la dépense publique	<b>48 (77,42%)</b>
Augmenter les impôts	<b>1 (1.61%)</b>
Faire les 2 en même temps	<b>13 (20.97%)</b>
Je ne sais pas	0 (0%)

### Quels sont selon vous les impôts qu’il faut baisser en priorité ? (sélection de quelques impôts)

Taxe foncière	<b>1 (1.35%)</b>
Taxe habitation	<b>0 (0%)</b>
Impôt sur le revenu	<b>19 (25.68%)</b>
ISF	<b>19 (25.68%)</b>
Impôt sur les sociétés	<b>25 (33.78%)</b>
TVA	<b>10 (13.51%)</b>

### Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité ?

Les dépenses de l’Etat	<b>35 (53.03%)</b>
Les dépenses sociales	<b>10 (15.15%)</b>
Les dépenses des collectivités territoriales	<b>18 (27.27%)</b>
Je ne sais pas	<b>3 (4.55%)</b>

# Le grand débat national



**Parmi les dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies ?**

L'éducation et la recherche	<b>1 (1.96%)</b>
La défense	<b>22 (43.14%)</b>
La sécurité	<b>1 (1.96%)</b>
Les transports	<b>3 (5.88%)</b>
L'environnement	<b>3 (5.88%)</b>
La politique du logement	<b>21 (41.18%)</b>

**Afin de financer les dépenses sociales, faut-il selon vous....**

Reculer l'âge de la retraite	<b>25 (38.46%)</b>
Augmenter les impôts	<b>0 (0%)</b>
Augmenter le temps de travail	<b>15 (23.08%)</b>
Revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales.	<b>25 (38.46%)</b>

**Seriez-vous prêts à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ou la fiscalité sur le tabac ou l'alcool ?**

OUI	NON
<b>23</b>	<b>36</b>

## Parole libre

*I = Intervenant*

I1 : En parlant des chiffres, il faut comparer ce qui est comparable. Les accès aux services tels que l'Education ou la santé ne sont pas les mêmes selon les pays. Les chiffres transmis dans le GDN sont biaisés. Ce questionnaire ne permet pas non plus d'avoir une vision objective des taxes et doit tenir compte de la façon dont on dépense.

I2 : Il faut réduire drastiquement le périmètre de l'Etat et faire des études de coûts pour prioriser les dépenses.

I3 : Le régime de retraite est en faillite et les retraités aujourd'hui peuvent gagner plus que certains actifs. Les retraités ont moins cotisé qu'on ne le fait aujourd'hui et pourtant touchent une meilleure retraite. Il y a peut-être quelque chose à faire pour moduler les grandes retraites. S'agissant de repousser l'âge de la retraite il est nécessaire d'intégrer la problématique des chômeurs ainsi que leur prise en charge jusqu'à la retraite.

I4 : La dépense publique peut se diminuer sans diminuer pour autant la qualité des services. Il faut regarder le livre « absolument débordée ». (lecture du sommaire et présentation du livre). Critique le mode de travail notamment des hauts fonctionnaires.

# Le grand débat national



I5 : Les questions du questionnaire sont un peu simpliste. Veut revenir sur la taxation environnementale : est-ce simplement créer de nouveaux revenus ou déterminer en amont à qui vont être destinés ces nouveaux revenus. Que fait-on des revenus ainsi créés ? il faut réfléchir à diminuer le coût d'autres services ou actions. Ces questions ne permettent pas de voir la complexité entrée et sortie du dispositif de paiement des impôts.

I6 : Est gênée par les questions car il manque une donnée, celle de l'évasion fiscale ou l'impôt non payé. Autre point : baisser le budget de l'Etat implique de bien voir les populations qui seraient touchées et quelle couche sociale serait la plus impactée. Il ne faut pas oublier les couches sociales les plus faibles.

I7 : Baisser les dépenses de l'Etat doit avant tout passer par une baisse du nombre de fonctionnaires : car beaucoup de démarches sont aujourd'hui informatisées (cartes grises, déclarations d'impôts ...) On peut donc se poser la question : A quoi sont donc payés aujourd'hui tous ces fonctionnaires ?

I8 : Il faut avoir en mémoire la dette du pays. Le budget est en déficit depuis des années et la situation est plus que critique. Diminuer les dépenses de l'Etat ne se fait pas que par la baisse des fonctionnaires il faut faire autrement. Il existe un millefeuille territorial où tout le monde semble s'occuper de tout. Il faut apprendre à faire plus avec moins de moyens.

I9 : Veut compléter ce propos sur le millefeuille territorial. Les fonctionnaires ne sont pas transférés mais ont été superposés aux effectifs initiaux. Il faut également se poser la question des moyens mis à disposition de l'autorité territoriale pour mieux gérer sa collectivité. Les communes bien gérées ne sont pas valorisées ou récompensées.

I10 : lecture d'une contribution internet : Concernant les impôts, et spécifiquement l'impôt sur le revenu il est pour moi impératif que tout le monde participe à hauteur de ses moyens notamment en revoyant le système des tranches.

I11 : Proposition : Que les entreprises reversent une partie de leur impôt vers un laboratoire de recherche afin de créer un lien, d'améliorer le recherche partenariale et mettre en place une cartographie de la recherche qui fera le tissu industriel français de demain et donc d'affiner une stratégie industrielle sur le territoire.

I12 : Propose qu'une partie de l'impôt puisse être fléchée au choix afin de donner là où les gens ont envie de donner. Pour réduire les dépenses, propose d'utiliser des logiciels libres.

I13 : En France, il existe la cour des comptes qui émet tous les ans des rapports intéressants mettant en lumière des abus. Il serait intéressant d'avoir des membres de cette cour des comptes au plus près des collectivités pour surveiller et contrôler leurs dépenses.

I14 : Le rôle des pouvoirs publics est de donner des perspectives de remboursement des dettes pour ne pas faire porter cette responsabilité à nos enfants.

# Le grand débat national



I15 : La protection sociale c'est 57,5% des dépenses de l'Etat. Il est nécessaire de maintenir ce niveau mais quel est le coût de fonctionnement de cette protection ? Nous dépensons en France plus que tous les autres pays pour l'Education et pourtant nos professeurs sont moins bien payés qu'ailleurs.

I16 : L'administration a gagné en productivité grâce à la dématérialisation. Pourtant au ministère il y a des plusieurs fonctionnaires qui gagnent plus de 200.000 euros par an. Il est nécessaire de revoir cela.

I17 : Il ne faut pas diminuer le nombre les petits fonctionnaires qui travaillent mais les élus et les hauts fonctionnaires. Il faut diminuer les députés et les sénateurs. On multiplie les strates mais on ne diminue pas la couche du bas (par exemple : privilégier des communautés de communes en lieu et place des communes).

I18 : Le problème de fond est le statut des fonctionnaires. Ce statut donne un statut à vie et il y a des hauts fonctionnaires qui n'ont pas d'attribution de poste. Pourtant on a un problème dans la santé, l'éducation ou dans le monde rural. Il faut donc redistribuer ou améliorer les affectations.

I19 : Se plaindre d'une seule catégorie de dépense est un débat sans fin qui ne règlera pas le problème global qui est que nous continuons à créer plus de richesse pour satisfaire plus de besoins. Il faut donc se pencher sur les iniquités car le gâteau se réduit. Nous sommes les 13<sup>ème</sup> en Europe en PIB par tête. Il faut aussi avoir un discours positif et parler de solution. La solution est la croissance, les entreprises doivent donc être favorisées. La contrepartie immédiate est une politique de lutte contre la fraude qui doit être sans faille et pas qu'au niveau international.

I20 : Vient de passer 20 ans dans une entreprise qui s'occupait des reclassements de cadres ou non cadres. Le problème : durée trop longue des indemnités sur laquelle les chômeurs se reposent. En Angleterre la durée d'indemnisation est de 6 mois. Des économies sont à faire sur la durée.

I21 : Note la nécessité de taxer les entreprises sur le chiffre d'affaire. Cela éviterait les fraudeurs.

I22 : La durée de l'indemnisation est un problème en France mais également la non limitation des montants d'indemnisation.

I23 : Les indemnités de chômage sont calculées en fonction des salaires annuels et sont proportionnelles. Donc c'est la durée qui est un enjeu.

I24 : Les indemnités doivent être plafonnées. Jusqu'où l'Etat doit-il aider ? cette règle doit être la même dans toutes les prestations.

I25 et I26 : Pour ceux qui travaillent et qui paient une cotisation, il est normal que l'indemnité soit proportionnelle aux revenus. C'est le cas du chômage, la retraite, la sécurité sociale et toutes les autres aides.

I27 : On n'explique pas assez aux gens que le versement des retraites est lié à la capacité de ceux qui travaillent à la payer.

# Le grand débat national



I28 : Peut-on aujourd'hui demander à un salarié de payer un retraité ? Le principal problème est le nombre de travailleurs par rapport au nombre de retraités. Il n'est pas possible qu'un retraité gagne plus que la moyenne du montant de salaire d'un actif.

I29 : La notion de développement durable s'appuie sur 3 piliers : l'environnement, le social et l'économie. Il faut donc prendre en compte l'axe économique - un pouvoir d'achat fort pour pouvoir financer les deux autres piliers.

I30 : Les retraites et le chômage sont des aides et ne sont pas un moyen de garantir un niveau de vie. N'est pas choqué par le plafonnement des retraites.

I31 : Souhaite revenir sur le nombre de fonctionnaires. Nous avons en France un record : le nombre d'enseignants face aux élèves et le nombre global d'agents. Souhaite que le statut de fonctionnaire soit limité aux fonctions régaliennes de l'Etat.

I32 : Est favorable à ce que le statut du fonctionnaire soit réformé. L'Etat doit travailler sur ses recettes et aller en chercher des nouvelles. En matière d'écologie il y a eu une erreur sur la taxe des carburants car certains ne peuvent pas la payer mais on a oublié de taxer le transport aérien. Il y a donc des questions d'ordre européen et non pas que national. Il faut également chercher les ressources qui ne sont pas en France mais qui devrait l'être. Se chamailler sur les inconvénients des uns et des autres n'a pas d'issue sauf celle du mouvement actuel.

I33 : Tout baser sur le taux de croissance n'est pas suffisant. Il faut se tourner vers le futur et non pas regarder les solutions du passé (30 Glorieuses). Pour les carburants, plus de la moitié du prix correspond à des taxes.

I34 : Est gêné par la notion de fiscalité écologique. C'est juste dissimuler de la fiscalité derrière un mot à la mode. L'écologie passera par des normes et le respect de ces normes.

I35 : Il faut hiérarchiser les priorités. La France va mal et les indicateurs le prouvent. La priorité des priorités est de mettre les gens au travail pour plus d'impôts, plus de cotisations et plus de croissance. Beaucoup de fonctionnaires sont peu productifs. Ceux qui travaillent en France travaillent peu : 1646 heures en moyenne, moins que l'Allemagne et la Roumanie. La durée de vie active est de 35 ans en moyenne, moins que l'Allemagne, la Suède et la Suisse. De plus en France on a refusé la robotisation. Il est impossible dans ces conditions de créer de la richesse.

I36 : Il faut remettre la France dans la compétitivité.

I37 : Veut revenir sur la question de la fiscalité environnementale : il ne faut pas opposer normes et fiscalité. Les normes coûtent de l'argent et la fiscalité est une souplesse de choix pour financer les enjeux. La collectivité qui doit gérer l'environnement a-t-elle les bons outils pour une intervention auprès des citoyens ? c'est là qu'intervient la question de la fiscalité.

# Le grand débat national



I38 : Il y a trop d'écart de salaire entre les petits et les grands. Avant, l'entreprise ne prévoyait pas que des pourcentages d'augmentation mais également des sommes. L'écart se creuse donc de plus en plus. Ce problème sera le même avec l'augmentation des retraites.

I39 : La fonction publique n'a pas de management aux objectifs. Il n'y a pas de distinction entre ceux qui travaillent bien et ceux qui travaillent mal. De gros efforts sont à faire sur la culture managériale de la fonction publique.

I40 : En France, après impôts, les écarts de salaire sont atténués.

I41 : N'est pas d'accord avec I39 ; il y a des objectifs dans la fonction publique. Si on diminue le nombre de fonctionnaires, il faut en amont redéfinir leurs missions et faire des choix. La RGPP a donné beaucoup de travail aux fonctionnaires mais n'a pas l'impression qu'il y a depuis, de grands changements et une décomplexification des procédures et des missions.

I42 : A été surpris, lors de son passage dans un ministère, par l'investissement, le niveau de compétence et les salaires moindres en comparaison avec le privé. Précise quand même qu'il y a une culture managériale à redéfinir sur le modèle start-up dans la fonction publique.

I43 : Il ne faut pas raisonner en nombre mais en terme d'efficacité et d'efficience du système.

I44 : Revient sur la création additionnelle de richesses. L'augmentation du nombre d'emplois ne suffit pas à créer de la richesse. Veut faire une proposition positive : nous avons une cour des comptes qui fait un gros travail mais il reste sans suite. Son souhait est donc que chaque parlementaire se voit attribuer un cas et qu'il soit en charge d'examiner les remèdes, les causes et le suivi ...

I45 : Contribution internet : Moratoire sur tout nouvel impôt - suppression drastique des niches fiscales et rééquilibrage budgétaire en baissant régulièrement la dépense publique nationale (coupures budgétaires dans les ministères non régaliens) et locale. Croissy a su contenir ses dépenses depuis 15 ans ... toutes les collectivités territoriales doivent faire de même. La liste est longue des dépenses inutiles !!!

I46 : Veut revenir sur le sujet des hauts fonctionnaires avec l'exemple de la promotion Voltaire de l'ENA. Les élèves de l'Ena disposaient d'un bureau, d'une secrétaire et d'une voiture avec chauffeur. Des corrections doivent absolument être apportées.

I47 : Il faut créer plus d'emplois. Pour cela il faut créer des entreprises et leur donner un environnement favorable : baisser les charges patronales et sociales.

I48 : Les seuls qui travaillent et que l'on voit chez les hauts fonctionnaires sont les contractuels.

I49 : L'ubérisation supprime des postes, la robotisation aussi, l'amazonisation également. Notre société de demain sera-t-elle capable d'employer tout le monde ? si oui, les politiques auront mieux réparti les richesses et sinon, on monte un mur entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. L'idée du revenu universel n'est-il pas un sujet pour demain ?

# Le grand **débat national**



I50 : Il faut être plus optimiste que ça. Les pays les plus robotisés sont la Corée, la Suisse et l'Allemagne et pourtant n'ont pas un taux de chômage si important que ça.

I51 : 50% des métiers qui existeront demain n'existent pas encore aujourd'hui . il faut donc changer de culture, être prêt à changer de travail et il est donc nécessaire de revoir le système actuel de la formation.

I52 : Propose une solution : ne plus payer d'impôt mais payer chaque prestation. Cela permettrait de régler tous les problèmes que l'on vient d'entendre.

I53 : Autre idée utopiste : faire payer les kilomètres au-dessus de chaque territoire et dans les mers.

I54 : Faire payer le passage sur notre route à donner le mouvement des bonnets rouges ...

Fin du débat : 22 :15